

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de surveillance des micropolluants dans l'eau, les sédiments et les poissons

Renforcer les connaissances sur la présence des micropolluants dans les eaux, les sédiments et les poissons du Léman, et définir une stratégie de surveillance pour en mesurer les effets potentiels.

CONTEXTE ET ENJEUX

La CIPEL a régulièrement actualisé son programme de surveillance des micropolluants dans le Léman en fonction de sa connaissance de la provenance de certaines substances et de leurs effets sur les milieux aquatiques ou la santé humaine. Cette surveillance, qui concerne principalement les micropolluants organiques (pesticides, médicament et produit industriels), est réalisée chaque année dans les eaux du lac. Elle est espacée dans le temps pour ce qui concerne les sédiments et les poissons. Les listes de micropolluants recherchés dans ces trois compartiments diffèrent en fonction des caractéristiques des substances.

La surveillance des milieux est un instrument central pour le contrôle de l'efficacité des politiques de protection de l'eau. Le besoin de méthodes d'évaluation de l'imprégnation chimique des milieux et de leur qualité écologique, ainsi que d'évaluations prédictives du risque toxique pour l'environnement, entraînent un intérêt croissant des gestionnaires pour mettre en œuvre des approches de surveillance des milieux innovantes intégrant différents outils d'analyse chimique, écotoxicologique et de bioindication. La CIPEL souhaite profiter des avancées faites dans ces domaines pour mieux interpréter les données issues de son programme de surveillance de micropolluants, en termes d'effets potentiels sur le lac.

Dans le cadre des réflexions sur la stratégie de surveillance des micropolluants menées par le Conseil scientifique de la CIPEL, l'élaboration d'une nouvelle stratégie de surveillance intégrée devrait permettre de mieux évaluer la trajectoire du statut écologique des sites qui sont surveillés (réseau de stations CIPEL).

LES ACTIONS À ENTREPRENDRE

1. Faire le point sur le suivi des micropolluants dans les eaux du Léman et des adaptations apportées. Ce travail a commencé en 2020. Un complément reste à faire pour les poissons et les sédiments au regard des travaux déjà réalisés par le Conseil Scientifique au niveau de la CIPEL, de la Directive cadre sur l'Eau (DCE) et du module d'évaluation de la qualité des sédiments dans le Système Modulaire Gradué (MSK) suisse.
2. Faire le point sur les nouvelles approches couplant analyses chimiques non-ciblées sur échantillons intégratifs et bioessais (in vitro, individus et communautés). Elaborer une batterie de bioessais pertinente à utiliser en lien avec le travail déjà réalisé dans le cadre de la DCE, du MSK et de la surveillance NAWA et définir le coût d'une telle batterie. Proposer une approche de surveillance des milieux innovante intégrant différents outils d'analyses chimiques et écotoxicologiques (en lien avec la bioindication).
3. Effectuer la campagne de surveillance des milieux.
4. Mettre en place une cartographie du bassin versant du lac avec les pressions régionales à laquelle se superposerait une cartographie des pressions chimiques du milieu en termes de concentration et d'effet obtenue au point n°3.